

ARRONDISSEMENTS XIX^e (VASSEROT)

Informations générales

Identifiant Base Alpage : 104

Titre : Vasserot Arrondissements V2

Description : Contour des 12 arrondissements de Paris entre 1810 et 1836, période de confection de l'atlas par îlots de Vasserot. Version n°2 de la couche des arrondissements, mieux calée que la première (par exemple par rapport à l'enceinte des Fermiers généraux).

Objectifs : Disposer du découpage administratif de Paris à l'époque de la confection de l'Atlas de Paris par Ilots de Philbert Vasserot (1810-1836).

Emprise de la couche : Paris

Nord : 48.884 ; Sud : 48.830 ; Est : 2.400 ; Ouest : 2.289

Aperçu :



Référence temporelle

Date de création : 01-03-2013

Fréquence de mise à jour : Non planifiée

Statut de la donnée : Données historiques

Mots clés : Paris ; Avant Haussmann ; Découpage administratif ; Arrondissement

Informations complémentaires

Type de représentation : Vecteur

Type de géométries : Polygones

Nombre d'objets : 12

Origine : plans Vasserot géoréférencés.

Auteur :

ROUET Paul

Retraité de l'APUR : ancien directeur de la Banque de Données Urbaines

Echelle de visibilité : 1/500^e

Langue : Français

Jeux de caractères : UTF8

Niveau hiérarchique : jeu de données

Condition d'utilisation : Licence Odbl

Restriction d'accès : Licence Odbl

Informations spécifiques

Référentiel d'origine : Base de donnée APUR

Echelle de saisie : 1/500^e

Système de projection : EPSG:27591 [code EPSG actuel 27581 : NTF(Paris) / Nord France(Lambert I carto)].

Format : Shape

Support : En ligne

Informations attributaires

Nom	Libellé	Unité	Type	Liste de valeurs	Nb valeurs renseignées
IDENTIFIANT ALPAGE	ID_ALPAGE	Code	varchar	ARROND9 ; ARROND10 ; ARROND8 ; ARROND7 ; ARROND4 ; ARROND6 ; ARROND5 ; ARROND1 ; ARROND3 ; ARROND2 ; ARROND12 ; ARROND11 ;	12 / 12 (100%)
NUMÉRO D'ARRONDISSEMENT	NUM_ARROND	Code	int	valeurs entre : 1.0 et 12.0	12 / 12 (100%)

Informations sur les métadonnées

Date de création de la fiche : 18-12-2010

Date de la dernière modification de la fiche : 15-09-2013

Contact :

COSTA Laurent

Fonction : administrateur général

Organisation : CNRS UMR 7041 ArScAn, 21 allée de l'Université, 92023 Nanterre, France

Tel : 033146692558

Email : laurent.costa-asi@mae.u-paris10.fr

Site Internet : <http://alpage.tge-adonis.fr/index.php/fr/>

Condition d'utilisation : Licence Odbi

Restriction d'usage : Licence Odbi

URL fiche INSPIRE : <http://dmap.tge-adonis.fr/dynmap/extensions/index.php?cont=metadatadynamap&event=getFicheMetadata&mod=metadata&bdd=alpage2&layerid=104>



Les données APUR¹

Origine de la création du lot de données APUR

En 1969, l'Apur met en place la Banque de Données Urbaines (BDU), dans le cadre d'un partenariat associant l'Agence Parisienne d'URbanisme ou APUR, l'IAU-Ile-de-France (alors IAURP) et l'INSEE, avec pour objet premier de mettre en place une base de données géographiques partagée sur l'ensemble des communes des 4 départements centraux de la région Ile-de-France (Paris et la Petite Couronne).

Durant 40 ans, la BDU a ainsi capitalisé une somme considérable de données (associées à des référentiels géographiques allant du niveau le plus fin, l'adresse, en passant par la parcelle, l'îlot, l'iris, jusqu'aux limites communales et départementales), à des fins de traitements statistiques et cartographiques pour la planification urbaine et régionale.

Les données géographiques mises à disposition d'ALPAGE par l'Apur forment des couches d'information au sens des Systèmes d'Information Géographiques (SIG). Chaque couche est ici décrite par la définition de son objet, sa consistance technique, ses sources et enfin son actualité.

Les arrondissements de Paris

Définition : cette couche d'information géographique apporte simplement les limites administratives des arrondissements de Paris, qui sont généralement situées, à quelques exceptions près (par exemple quand une limite d'arrondissement passe au milieu de la Seine ou au milieu d'un grand espace ferroviaire), dans l'axe des voies qui les délimitent.

Consistance : il s'agit d'une couche de polygones respectant une topologie de surface (pas de vides ni de recouvrements entre polygones). La précision est celle du 1/500 : erreur quadratique en principe inférieure à 20 cm.

Sources : lors de son initialisation, cette géométrie s'est appuyée sur le cadastre. Toutefois l'Apur a procédé à de nombreuses corrections de topologie. La mise à jour suit celle du cadastre et du Service Topographique et de la Documentation Foncière (STDF) de la Ville de Paris.

Actualité : la couche a été remise en 2006 à ALPAGE et était cohérente avec la version du cadastre du 01/01/2004

Les îlots physiques

Définition : les îlots physiques sont délimités, à l'intérieur des arrondissements et des quartiers par les mailles du réseau des voies de circulation. Toutefois les espaces de circulation ne font pas partie de la surface des îlots. Leur limite s'appuie donc sur les façades sur rue des parcelles « urbaines » (voir la définition de cette couche). Dans les espaces non parcellisés par le cadastre ou parcellisés partiellement, les îlots physiques s'appuient sur des délimitations topographiques telles que les bordures de trottoirs, les haies, les talus... Certains îlots physiques sont des îlots de voirie ou îlots directionnels.

Consistance : les îlots physiques forment une couche d'information géogra-

¹ - Ce texte a été rédigé sur la base d'un texte de Paul Rouet de l'APUR